PROJET PÉDAGOGIQUE
DU CLUB CPN LES LUTINS DES BOIS

UN CLUB NATURE PORTÉ PAR BRINDIBULLE
MICRO-ENTREPRISE D'ÉDUCATION À L'ENVIRONNEMENT

BRINDIBULLE

ÉDUCATION À L'ENVIRONNEMENT

CPN

LES LUTINS
DES BOIS

2026-2027

1. PRÉSENTATION DU CLUB

LE CLUB CPN LES LUTINS DES BOIS EST UN CLUB NATURE PORTÉ PAR BRINDIBULLE, MICRO-ENTREPRISE D'ÉDUCATION À L'ENVIRONNEMENT.

IL A ÉTÉ CRÉÉ EN 2021 DANS LE CADRE DE MON BPJEPS EEDD AU SEIN DU CENTRE SOCIAL ALCD. À PARTIR DE L'ANNÉE SCOLAIRE 2026-2027, LE CLUB CPN LES LUTINS DES BOIS EST DIRECTEMENT PORTÉ PAR BRINDIBULLE.

LE CLUB EST ADHÉRENT À LA FÉDÉRATION CONNAÎTRE ET PROTÉGER LA NATURE (FCPN).

LE PROJET PÉDAGOGIQUE TRADUIT CONCRÈTEMENT LES INTENTIONS DÉFINIES DANS LE PROJET ÉDUCATIF DE BRINDIBULLE : PERMETTRE AUX ENFANTS DE RENFORCER LEUR LIEN AVEC LA NATURE, EXPÉRIMENTER, DÉCOUVRIR, JOUER, DÉVELOPPER LEUR AUTONOMIE ET TROUVER LEUR PROPRE MANIÈRE D'ENTRER EN RELATION AVEC LE VIVANT.

LE CLUB FONCTIONNE PRINCIPALEMENT LE MERCREDI PENDANT LES PÉRIODES SCOLAIRES. DES STAGES NATURE PEUVENT ÉGALEMENT ÊTRE PROPOSÉS PENDANT CERTAINES VACANCES SCOLAIRES.

L'ACCUEIL SE DÉROULE PRINCIPALEMENT EN EXTÉRIEUR SUR LE SITE DE LA FORGE, À SAINT-DENIS-SUR- SARTHON. LE DEHORS CONSTITUE À LA FOIS LE LIEU DE L'ACCUEIL ET LE PRINCIPAL SUPPORT PÉDAGOGIQUE.

2. LES ENFANTS ACCUEILLIS ET L'ORGANISATION DES GROUPES

LE CLUB CPN LES LUTINS DES BOIS ACCUEILLE EXCLUSIVEMENT DES ENFANTS ÂGÉS DE 6 À 12 ANS.

JE PRIVILÉGIE DES GROUPES À EFFECTIFS RÉDUITS AFIN DE POUVOIR CONNAÎTRE CHAQUE ENFANT, TENIR COMPTE DE SON NIVEAU D'AUTONOMIE, DE SES BESOINS ET DE SES CAPACITÉS, ET MAINTENIR UNE SURVEILLANCE ADAPTÉE AUX ACTIVITÉS DE PLEINE NATURE.

LA CONSTITUTION DES GROUPES NE REPOSE PAS UNIQUEMENT SUR L'ÂGE. JE PRENDS ÉGALEMENT EN COMPTE LES BESOINS DE CHAQUE ENFANT, SON EXPÉRIENCE DU DEHORS, SA CONNAISSANCE DU TERRAIN ET LA DYNAMIQUE COLLECTIVE.

DEUX ENFANTS DU MÊME ÂGE PEUVENT AVOIR DES BESOINS ET UNE AUTONOMIE DIFFÉRENTS.

L'OBSERVATION DES ENFANTS, LES ÉCHANGES AVEC LES FAMILLES ET MA CONNAISSANCE DES ENFANTS QUI FRÉQUENTENT DÉJÀ LE CLUB PARTICIPENT DONC À LA CONSTITUTION DES GROUPES.

L'EFFECTIF MAXIMAL PRÉVU EST DE 12 ENFANTS PAR GROUPE. J'ADAPTE CET EFFECTIF AUX ACTIVITÉS PROPOSÉES, AUX CONDITIONS MÉTÉOROLOGIQUES, AUX DÉPLACEMENTS ET AUX BESOINS DES ENFANTS.

3. LE SITE DE LA FORGE

LE CLUB EST INSTALLÉ SUR LE SITE COMMUNAL DE LA FORGE, À SAINT-DENIS-SUR-SARTHON.

LE SITE CONSTITUE À LA FOIS LE LIEU D'ACCUEIL, LE LIEU DE VIE DU GROUPE ET LE PRINCIPAL SUPPORT PÉDAGOGIQUE.

IL COMPREND DIFFÉRENTS MILIEUX NATURELS : UN CHAMP, UN VERGER ET UNE RIVIÈRE.

JE NE DISPOSE PAS DE LOCAL EN DUR DÉDIÉ AU CLUB. L'ACCUEIL SE DÉROULE PRINCIPALEMENT EN EXTÉRIEUR.

UNE CABANE OUVERTE PERMET DE DISPOSER D'UN ESPACE ABRITÉ ET D'UN POINT DE RASSEMBLEMENT TEMPORAIRE.
DES TOILETTES SÈCHES ET UN DISPOSITIF DE LAVAGE DES MAINS SONT ÉGALEMENT PRÉSENTS SUR LE SITE.

LA FRÉQUENTATION RÉGULIÈRE DU MÊME ENVIRONNEMENT PERMET AUX ENFANTS DE CONNAÎTRE PROGRESSIVEMENT LES LIEUX, DE CONSTRUIRE LEURS PROPRES REPÈRES, D'OBSERVER LES ÉVOLUTIONS AU FIL DES SAISONS ET DE DÉVELOPPER LEUR AUTONOMIE.

VÉRIFICATION DU TERRAIN AVANT CHAQUE SÉANCE

AVANT CHAQUE SÉANCE, JE FAIS SYSTÉMATIQUEMENT UN TOUR DU TERRAIN AFIN DE VÉRIFIER LES CONDITIONS D'ACCUEIL ET DE REPÉRER LES ÉVENTUELS DANGERS.

JE PORTE NOTAMMENT ATTENTION AUX BRANCHES TOMBÉES OU ABÎMÉES, AUX OBJETS DANGEREUX, AUX MODIFICATIONS DU TERRAIN, AUX CONDITIONS MÉTÉOROLOGIQUES ET À L'ÉTAT DES ESPACES UTILISÉS.

LORSQUE JE DÉCOUVRE UN ÉLÉMENT DANGEREUX QUE JE PEUX RETIRER SANS RISQUE, JE L'ENLÈVE AVANT L'ARRIVÉE DES ENFANTS. SI LE DANGER NÉCESSITE UNE INTERVENTION PARTICULIÈRE, NOTAMMENT LORSQU'UNE BRANCHE CASSÉE RESTE SUSPENDUE DANS UN ARBRE, JE PRÉVIENS LES AGENTS DE LA COMMUNE.

JE DÉLIMITE ALORS L'ESPACE CONCERNÉ AVEC DE LA RUBALISE ET J'EN INTERDIS L'ACCÈS AUX ENFANTS JUSQU'À LA SUPPRESSION DU DANGER.

LA RUBALISE CONSTITUE UN REPÈRE VISUEL ET NON UNE PROTECTION PHYSIQUE. JE VEILLE DONC À MAINTENIR UNE DISTANCE DE SÉCURITÉ SUFFISANTE.

J'ADAPTE LES ESPACES ACCESSIBLES AUX ENFANTS EN FONCTION DE L'ÉTAT DU TERRAIN, DES CONDITIONS MÉTÉOROLOGIQUES, DES ACTIVITÉS PRÉVUES ET DE MES POSSIBILITÉS DE SURVEILLANCE.

4. LES OBJECTIFS PÉDAGOGIQUES

DÉVELOPPER L'AUTONOMIE

JE SOUHAITE PERMETTRE AUX ENFANTS DE FAIRE PROGRESSIVEMENT PAR EUX-MÊMES.

CELA PASSE PAR LE CHOIX D'UNE ACTIVITÉ, LA PRÉPARATION OU LE RANGEMENT DU MATÉRIEL, L'UTILISATION PROGRESSIVE DE CERTAINS OUTILS, LA PRISE D'INITIATIVES ET LA PARTICIPATION À LA VIE DU CLUB.

MON RÔLE EST D'ACCOMPAGNER SANS SYSTÉMATIQUEMENT FAIRE À LA PLACE DE L'ENFANT.

L'ERREUR FAIT PARTIE DE L'APPRENTISSAGE. L'ENFANT DOIT POUVOIR ESSAYER, SE TROMPER, RECOMMENCER ET CHERCHER UNE AUTRE SOLUTION.

FAIRE GRANDIR LA CONFIANCE ET LA RESPONSABILITÉ

JE CONSIDÈRE QUE LA CONFIANCE ACCORDÉE À UN ENFANT FAVORISE SON ENVIE DE RESPECTER LES RÈGLES ET DE PRENDRE SES RESPONSABILITÉS.

JE CHERCHE DONC À CONFIER AUX ENFANTS DES MISSIONS QUI ONT UN SENS RÉEL DANS LA VIE DU CLUB.

À L'AUTOMNE, PAR EXEMPLE, LA RÉCOLTE DES POMMES DANS LE VERGER PERMET AUX ENFANTS DE PARTICIPER À UNE TÂCHE UTILE : UTILISER UN CHARIOT, RAMASSER LES FRUITS ET RAPPORTER LEUR RÉCOLTE.

LORS DE LA FÊTE DU CLUB, LES ENFANTS PEUVENT ÉGALEMENT CONTRIBUER À L'ACCUEIL DES FAMILLES OU À LA PRÉSENTATION DE LEURS DÉCOUVERTES.

CES MISSIONS FAVORISENT LA COOPÉRATION, L'INITIATIVE ET LE SENTIMENT D'ÊTRE UTILE AU GROUPE.

ELLES SONT ORGANISÉES DANS DES ESPACES ET SELON DES MODALITÉS PERMETTANT UNE SURVEILLANCE ADAPTÉE. UNE RESPONSABILITÉ CONFIÉE À UN ENFANT NE SIGNIFIE PAS QU'IL PEUT ÊTRE LAISSÉ SANS SURVEILLANCE DANS UNE ZONE DANGEREUSE.

LORSQU'UN ENFANT NE RESPECTE PAS UNE RÈGLE, JE DISCUTE AVEC LUI POUR COMPRENDRE CE QUI S'EST PASSÉ ET LUI EXPLIQUER LE DANGER.

JE PEUX SUSPENDRE TEMPORAIREMENT CERTAINES RESPONSABILITÉS. J'EN REDISCUTE ENSUITE AVEC LUI ET JE LUI REDONNE PROGRESSIVEMENT MA CONFIANCE LORSQU'IL MONTRE QU'IL A COMPRIS LA RÈGLE.

MON OBJECTIF EST DE L'AIDER À APPRENDRE DE SON EXPÉRIENCE, SANS LE CULPABILISER NI L'ENFERMER DANS SON ERREUR.

FAVORISER UNE RELATION RÉGULIÈRE AVEC LA NATURE

LES ENFANTS FRÉQUENTENT RÉGULIÈREMENT LE MÊME SITE.

CETTE RÉGULARITÉ LEUR PERMET D'OBSERVER LES TRANSFORMATIONS AU FIL DES SAISONS, DE RECONNAÎTRE PROGRESSIVEMENT LES ESPÈCES ET DE DÉVELOPPER UNE CONNAISSANCE PERSONNELLE DU LIEU.

JE SOUHAITE QUE CHACUN PUISSE CRÉER UN LIEN SENSIBLE ET DURABLE AVEC LA NATURE.

PERMETTRE L'EXPÉRIMENTATION

LES ACTIVITÉS PRIVILÉGIENT AUTANT QUE POSSIBLE LA MANIPULATION ET L'EXPÉRIENCE.

JE SOUHAITE PERMETTRE AUX ENFANTS D'OBSERVER, TOUCHER, SENTIR, ÉCOUTER, CHERCHER, COMPARER, CONSTRUIRE, DÉMONTER, TESTER, SE TROMPER ET RECOMMENCER.

L'ACTIVITÉ N'A PAS TOUJOURS BESOIN D'ABOUTIR À UNE PRODUCTION FINALE. LE CHEMIN PARCOURU ET LES DÉCOUVERTES FAITES PEUVENT ÊTRE PLUS IMPORTANTS QUE LE RÉSULTAT.

DÉVELOPPER LA CURIOSITÉ ENVERS LA BIODIVERSITÉ

J'ENCOURAGE LES ENFANTS À S'INTERROGER SUR LE VIVANT, À OBSERVER LES ÊTRES VIVANTS DANS LEUR MILIEU ET À COMPRENDRE PROGRESSIVEMENT LES RELATIONS QUI EXISTENT ENTRE EUX.

JE PRIVILÉGIE UNE APPROCHE RESPECTUEUSE DE LA NATURE : OBSERVER SANS DÉTRUIRE, MANIPULER AVEC PRÉCAUTION ET REMETTRE LES ÊTRES VIVANTS DANS LEUR MILIEU LORSQUE CELA EST APPROPRIÉ.

RESPECTER LES BESOINS ET LE RYTHME DE CHACUN

TOUS LES ENFANTS N'ENTRENT PAS EN RELATION AVEC LA NATURE DE LA MÊME MANIÈRE.

CERTAINS AIMENT COURIR, CONSTRUIRE OU EXPLORER. D'AUTRES PRÉFÈRENT OBSERVER, DESSINER, ÉCOUTER OU PRENDRE LEUR TEMPS. JE CHERCHE À PERMETTRE À CHACUN DE TROUVER SA PLACE DANS LE GROUPE ET DE PARTICIPER À SON RYTHME.

5. LE JEU LIBRE ET LA PARTICIPATION DES ENFANTS

LE JEU LIBRE

LE JEU LIBRE OCCUPE UNE PLACE IMPORTANTE DANS LE FONCTIONNEMENT DU CLUB.

JE LAISSE AUX ENFANTS LA POSSIBILITÉ DE CHOISIR LEURS JEUX, DE SUIVRE LEURS ENVIES, D'INVENTER DES HISTOIRES, DE CONSTRUIRE, D'EXPLORER OU SIMPLEMENT D'OBSERVER CE QUI LES ENTOURE.

JE NE CHERCHE PAS À REMPLIR SYSTÉMATIQUEMENT CHAQUE MOMENT PAR UNE ACTIVITÉ DIRIGÉE.

LE TEMPS PASSÉ DEHORS PERMET AUSSI DE PRENDRE SON TEMPS, DE REVENIR PLUSIEURS FOIS SUR UNE DÉCOUVERTE ET DE DÉVELOPPER DES PROJETS QUI NAISSENT SPONTANÉMENT.

JE PROPOSE DES ACTIVITÉS, MAIS LES ENFANTS PEUVENT ÉGALEMENT EXPRIMER LEURS IDÉES ET CONTRIBUER AUX CHOIX DU GROUPE.

JE RESTE DISPONIBLE POUR ACCOMPAGNER, RÉPONDRE À UNE QUESTION, APPORTER DU MATÉRIEL OU SOUTENIR UNE INITIATIVE.

LE JEU LIBRE SE DÉROULE DANS DES ESPACES DONT LES LIMITES SONT CONNUES DES ENFANTS ET OÙ JE PEUX ASSURER UNE SURVEILLANCE ADAPTÉE.

JE DISTINGUE LA LIBERTÉ DE JOUER ET D'EXPÉRIMENTER DE L'ACCÈS AUX ZONES PRÉSENTANT UN DANGER PARTICULIER.

6. HORAIRES DU MERCREDI

DEUX GROUPES PEUVENT ÊTRE ACCUEILLIS AU COURS DE LA JOURNÉE : UN GROUPE LE MATIN ET UN GROUPE L'APRÈS-MIDI.

LE CLUB FONCTIONNE PRINCIPALEMENT LE MERCREDI EN PÉRIODE SCOLAIRE.

L'ACCUEIL DES FAMILLES S'EFFECTUE DIRECTEMENT SUR LE SITE DE LA FORGE, À 9 H LE MATIN ET À 16 H 30 EN FIN D'APRÈS-MIDI.

BRINDIBULLE N'ASSURE PAS L'ACCUEIL DES ENFANTS PENDANT LA PAUSE MÉRIDIENNE.

UN PARTENARIAT AVEC LE CENTRE SOCIAL ALCD PERMET AUX ENFANTS INSCRITS DANS LES DEUX STRUCTURES DE BÉNÉFICIER D'UNE ORGANISATION SUR LA JOURNÉE, AVEC UNE DEMI-JOURNÉE AU CLUB NATURE ET UNE DEMI-JOURNÉE À L'ALCD.

LES TRANSFERTS ENTRE LA FORGE ET L'ALCD ONT LIEU PENDANT LE TEMPS MÉRIDIEN, SELON LES INSCRIPTIONS ET LES AUTORISATIONS PARENTALES.

DES SÉANCES DE REMPLACEMENT PEUVENT EXCEPTIONNELLEMENT ÊTRE ORGANISÉES LE SAMEDI MATIN LORSQU'UNE SÉANCE DU MERCREDI A DÛ ÊTRE ANNULÉE.

CETTE ORGANISATION CONSTITUE UNE TRAME ET NON UN EMPLOI DU TEMPS RIGIDE. LES ACTIVITÉS PEUVENT ÉVOLUER SELON LES DÉCOUVERTES, LES ENVIES DU GROUPE ET LES CONDITIONS MÉTÉOROLOGIQUES.

GROUPE DU MATIN

HORAIRE	ORGANISATION
9 H 00 - 9H30	ACCUEIL DES ENFANTS À LA FORGE
9 H 30 - 9 H 45	TEMPS DE RASSEMBLEMENT ET DÉBUT DE SÉANCE
9 H 45 - 11 H 00	ACTIVITÉS, EXPLORATION, JEU LIBRE, EXPÉRIMENTATIONS
11 H 00 - 11 H 20	TEMPS PLUS CALME, RETOUR SUR LES DÉCOUVERTES, RANGEMENT
11 H 30	FIN DE SÉANCE ET DÉPART DES ENFANTS RÉCUPÉRÉS À LA FORGE
11 H 45	DÉPART À PIED VERS L'ALCD
12 H 00	RETOUR À L'ALCD ET REMISE DES ENFANTS

GROUPE DE L'APRÈS-MIDI

HORAIRE	ORGANISATION
13 H 30	ACCUEIL DES ENFANTS À L'ALCD
13 H 45	DÉPART À PIED DE L'ALCD VERS LA FORGE
14 H 00	ARRIVÉE À LA FORGE ET ACCUEIL DES ENFANTS VENANT DIRECTEMENT SUR LE SITE
14 H 00 - 14 H 15	TEMPS DE RASSEMBLEMENT ET DÉBUT DE SÉANCE
14 H 15 - 15 H 45	ACTIVITÉS, EXPLORATION, JEU LIBRE, EXPÉRIMENTATIONS
15 H 45 - 16 H 05	TEMPS PLUS CALME, RETOUR SUR LES DÉCOUVERTES, RANGEMENT
16 H 05 - 16 H 45	GOUTER ET DÉPART DES ENFANTS À LA FORGE

7. UNE SÉANCE TYPE

L'ACCUEIL COMMENCE PROGRESSIVEMENT.

LE TEMPS D'ARRIVÉE PERMET AUX ENFANTS DE RETROUVER LE GROUPE ET AUX FAMILLES DE TRANSMETTRE UNE ÉVENTUELLE INFORMATION.

POUR LES ENFANTS BÉNÉFICIANT D'UN TRANSFERT AVEC L'ALCD PENDANT LE TEMPS MÉRIDIEN, LE DÉPLACEMENT À PIED CONSTITUE UN MOMENT DE TRANSITION ENTRE LES DEUX STRUCTURES.

IL PERMET AUX ENFANTS D'ÉCHANGER, D'OBSERVER LEUR ENVIRONNEMENT ET DE SE PRÉPARER AU CHANGEMENT D'ACTIVITÉ ET DE LIEU D'ACCUEIL.

À L'ARRIVÉE SUR LE SITE, JE RASSEMBLE LES ENFANTS.

JE LEUR DEMANDE DE RAPPELER EUX-MÊMES LES LIMITES DU TERRAIN ET LES PRINCIPALES RÈGLES DE SÉCURITÉ.

CETTE DÉMARCHE ME PERMET DE VÉRIFIER CE QU'ILS ONT COMPRIS ET DE COMPLÉTER LEURS RÉPONSES SI NÉCESSAIRE.

JE PRÉSENTE ENSUITE LES PROPOSITIONS DE LA SÉANCE ET J'ÉCOUTE LES ENVIES DU GROUPE.

VIENT LE TEMPS PRINCIPAL : EXPLORATION, ACTIVITÉS, JEU LIBRE, EXPÉRIMENTATIONS, OBSERVATIONS OU PROJETS COLLECTIFS.

JE PRÉSERVE UNE GRANDE SOUPLESSE DANS CETTE PARTIE DE LA SÉANCE AFIN DE LAISSER UNE PLACE AUX DÉCOUVERTES IMPRÉVUES.

UN TEMPS PLUS CALME PERMET ENSUITE AUX ENFANTS DE SE POSER, DESSINER, OBSERVER, ÉCOUTER UNE HISTOIRE, PRENDRE UN GOÛTER, DISCUTER OU SIMPLEMENT NE RIEN FAIRE PENDANT QUELQUES MINUTES.

LA SÉANCE SE TERMINE PROGRESSIVEMENT PAR UN TEMPS DE RANGEMENT ET UN ÉCHANGE AUTOUR DES DÉCOUVERTES OU DES ENVIES POUR UNE PROCHAINE RENCONTRE.

8. LES ACTIVITÉS PROPOSÉES

LES ACTIVITÉS ÉVOLUENT EN FONCTION DES SAISONS, DU MILIEU NATUREL, DES DÉCOUVERTES FAITES SUR PLACE ET DES ENVIES DES ENFANTS.

- OBSERVATIONS NATURALISTES : OISEAUX, INSECTES, PETITES BÊTES, VÉGÉTAUX, TRACES ET INDICES, CHAMPIGNONS, MILIEUX AQUATIQUES.
- EXPLORATION ET BALADES NATURE.
- EXPÉRIMENTATIONS, RECHERCHES, OBSERVATIONS À LA LOUPE ET COMPARAISONS.
- ACTIVITÉS MANUELLES ET CRÉATIVES : CONSTRUCTIONS EN BOIS, NICHOIRS, MANGEOIRES, CRÉATIONS VÉGÉTALES, LAND ART.
- ACTIONS EN FAVEUR DE LA BIODIVERSITÉ : REFUGES, PLANTATIONS, AMÉNAGEMENTS ET SUIVI DU VIVANT.
- CONNEXION À LA NATURE : JEUX SENSORIELS, ÉCOUTE, OBSERVATION SILENCIEUSE, PARCOURS PIEDS NUS, DÉCOUVERTE PAR LE TOUCHER OU L'ODORAT.
- JEUX COLLECTIFS, JEUX D'EXPLORATION, JEUX IMAGINAIRES ET JEU LIBRE.

LES PROPOSITIONS SONT ADAPTÉES À L'ÂGE, AUX CAPACITÉS DES ENFANTS ET AUX CONDITIONS DU MOMENT.

9. LE DÉPLACEMENT À PIED ENTRE L'ALCD ET LA FORGE

DANS LE CADRE DU PARTENARIAT AVEC LE CENTRE SOCIAL ALCD, J'ASSURE LES TRANSFERTS DES ENFANTS À PIED ENTRE LA FORGE ET L'ALCD PENDANT LE TEMPS MÉRIDIEN.

DEUX SITUATIONS SONT POSSIBLES :

- CLUB NATURE LE MATIN, ALCD L'APRÈS-MIDI : J'ACCOMPAGNE LES ENFANTS DE LA FORGE VERS L'ALCD.
- ALCD LE MATIN, CLUB NATURE L'APRÈS-MIDI : JE PRENDS EN CHARGE LES ENFANTS À L'ALCD ET LES ACCOMPAGNE JUSQU'À LA FORGE.

CES DÉPLACEMENTS CONCERNENT UNIQUEMENT LES ENFANTS POUR LESQUELS UNE ORGANISATION A ÉTÉ CONVENUE AVEC LES FAMILLES ET L'ALCD, ET POUR LESQUELS JE DISPOSE D'UNE AUTORISATION PARENTALE ÉCRITE.

AVANT CHAQUE TRANSFERT, JE VÉRIFIE LES ENFANTS CONCERNÉS À PARTIR DES RÉSERVATIONS VALIDÉES ET JE PROCÈDE À LEUR COMPTAGE.

LA PRISE EN CHARGE PAR BRINDIBULLE COMMENCE LORS DE LA REMISE EFFECTIVE DE L'ENFANT ET PREND FIN LORSQU'IL EST CONFIÉ AU PROFESSIONNEL DE L'ALCD, OU À SON RESPONSABLE LÉGAL SELON L'ORGANISATION PRÉVUE.

LE TRAJET CONSTITUE UN TEMPS ÉDUCATIF À PART ENTIÈRE. IL PERMET D'OBSERVER L'ENVIRONNEMENT, DE DISCUTER ET D'APPRENDRE PROGRESSIVEMENT À SE DÉPLACER EN GROUPE.

ORGANISATION DU GROUPE

NOUS MARCHONS GÉNÉRALEMENT TOUS ENSEMBLE.

IL ARRIVE QUE CERTAINS ENFANTS AVANCENT LÉGÈREMENT DEVANT MOI OU PRENNENT UN PEU DE RETARD, MAIS ILS DOIVENT RESTER À PROXIMITÉ ET SOUS MA SURVEILLANCE.

JE LEUR DONNE DES REPÈRES PRÉCIS SUR LE PARCOURS OÙ ILS DOIVENT M'ATTENDRE.

LORSQU'UN ENFANT DÉPASSE UN REPÈRE, JE L'APPELLE POUR QU'IL S'ARRÊTE ET LUI DEMANDE DE REVENIR VERS MOI.

JE TIENS COMPTE DU FAIT QUE L'ATTENTION DES ENFANTS PEUT VARIER SELON LES MOMENTS.

À L'APPROCHE D'UNE ROUTE, JE REGROUPE LES ENFANTS AFIN DE MAINTENIR UNE SURVEILLANCE RAPPROCHÉE.

TRAVERSÉE DE LA ROUTE

NOUS UTILISONS UN PASSAGE PIÉTON SITUÉ DANS UNE ZONE LIMITÉE À 30 KM/H.

LES ENFANTS ATTENDENT REGROUPÉS AU BORD DE LA CHAUSSÉE.

JE LEUR DEMANDE DE RESTER VIGILANTS ET DE REGARDER À GAUCHE ET À DROITE.

J'UTILISE LE MOT-CODE « CACAHUÈTE » POUR LEUR INDIQUER LE MOMENT DE TRAVERSER.

LORSQUE LA CIRCULATION PERMET UNE TRAVERSÉE SÉCURISÉE, JE DONNE CE SIGNAL.

LES ENFANTS TRAVERSENT TOUS ENSEMBLE, SANS COURIR ET SANS SE BOUSCULER. JE TRAVERSE AVEC EUX.

JE VEILLE À CE QUE L'ENSEMBLE DU GROUPE SOIT PASSÉ AVANT DE POURSUIVRE LE TRAJET.

LE PASSAGE PIÉTON ET LA LIMITATION À 30 KM/H NE DISPENSENT PAS DE VÉRIFIER LES CONDITIONS RÉELLES DE CIRCULATION.

JE NE CHERCHE PAS À ARRÊTER MOI-MÊME LES VÉHICULES EN ME PLAÇANT AU MILIEU DE LA CHAUSSÉE.

SI LES CONDITIONS NE PERMETTENT PAS UNE TRAVERSÉE SÉCURISÉE, LE GROUPE ATTEND.

10. L'ENCADREMENT

J'ASSURE SEULE L'ENCADREMENT DES GROUPES DU CLUB CPN LES LUTINS DES BOIS.

CETTE ORGANISATION DEMANDE UNE VIGILANCE PARTICULIÈRE CONCERNANT LES EFFECTIFS, L'ÂGE DES ENFANTS, LEUR NIVEAU D'AUTONOMIE, LES ACTIVITÉS PROPOSÉES, LES DÉPLACEMENTS ET LES CARACTÉRISTIQUES DU TERRAIN.

AVANT UNE ACTIVITÉ, JE PRENDS EN COMPTE LA VISIBILITÉ, LES CONDITIONS MÉTÉOROLOGIQUES, L'ÉTAT DU SOL, LES DANGERS PARTICULIERS ET MA CAPACITÉ À SURVEILLER L'ENSEMBLE DU GROUPE.

JE PEUX ADAPTER, DÉPLACER, INTERROMPRE OU ANNULER UNE ACTIVITÉ LORSQUE LES CONDITIONS NE PERMETTENT PAS UNE SURVEILLANCE SUFFISANTE.

JE VEILLE À CE QUE LES ENFANTS RESTENT DANS DES ESPACES COMPATIBLES AVEC UN ENCADREMENT PAR UNE SEULE ADULTE.

L'AUTONOMIE DES ENFANTS EST DÉVELOPPÉE PROGRESSIVEMENT, MAIS ELLE NE REPOSE PAS SUR LEUR PRÉSENCE HORS DE MON CHAMP DE VISION DANS UNE ZONE PRÉSENTANT UN DANGER IMPORTANT.

LORSQUE PLUSIEURS ACTIVITÉS SE DÉROULENT SIMULTANÉMENT, J'ORGANISE LES ESPACES POUR POUVOIR MAINTENIR UNE SURVEILLANCE ADAPTÉE DE TOUS LES ENFANTS.

11. DÉLIMITATION DES ESPACES ET POINT DE RASSEMBLEMENT

PRÉSENTATION DES LIMITES DU TERRAIN

LORSQUE LES ENFANTS DÉCOUVRENT LA FORGE, JE FAIS LE TOUR DU TERRAIN AVEC EUX POUR LEUR MONTRER CONCRÈTEMENT LES ESPACES ACCESSIBLES ET LES LIMITES À RESPECTER.

J'UTILISE DES REPÈRES FACILES À RECONNAÎTRE : ARBRES, HAIES, CHEMINS, CABANE OU AUTRES ÉLÉMENTS DU TERRAIN.

LES LIMITES PEUVENT ÉVOLUER SELON LES ACTIVITÉS, L'ÉTAT DU TERRAIN ET LES CONDITIONS DE SÉCURITÉ.

À CHAQUE SÉANCE, JE DEMANDE AUX ENFANTS DE RAPPELER EUX-MÊMES LES RÈGLES.

CETTE DÉMARCHE ME PERMET DE VÉRIFIER LEUR COMPRÉHENSION.

JE POURSUIS CES RAPPELS JUSQU'À CE QUE LES CONSIGNES SOIENT BIEN INTÉGRÉES PAR L'ENSEMBLE DU GROUPE.

LA RIVIÈRE ET LE VERGER

LA RIVIÈRE SE SITUE EN CONTREBAS DU VERGER. LE VERGER N'EST PAS VISIBLE DEPUIS L'ESPACE PRINCIPAL DU CLUB ET AUCUNE CLÔTURE N'EMPÊCHE PHYSIQUEMENT L'ACCÈS À LA RIVIÈRE.

POUR CETTE RAISON, LES ENFANTS NE SONT PAS AUTORISÉS À SE RENDRE SEULS DANS LE VERGER NI À DESCENDRE À LA RIVIÈRE.
LORSQUE NOUS ALLONS AU VERGER, J'ACCOMPAGNE L'ENSEMBLE DU GROUPE.

LORS DE LA RÉCOLTE DES POMMES, JE PEUX CONFIER À TROIS ENFANTS LA RESPONSABILITÉ D'UN CHARIOT ET DU RAMASSAGE. ILS S'ORGANISENT ENTRE EUX POUR RÉALISER LEUR MISSION, TOUT EN RESTANT DANS L'ESPACE OÙ JE PEUX ASSURER LEUR SURVEILLANCE.

LES AUTRES ENFANTS PARTICIPENT À DES ACTIVITÉS À PROXIMITÉ, DANS LE MÊME PÉRIMÈTRE DE SURVEILLANCE.

CETTE ORGANISATION PERMET DE DÉVELOPPER L'AUTONOMIE, LA COOPÉRATION ET LE SENS DES RESPONSABILITÉS, TOUT EN TENANT COMPTE DE LA CONFIGURATION DU TERRAIN ET DE LA PROXIMITÉ DE LA RIVIÈRE.

LE SIGNAL DE RASSEMBLEMENT

J'UTILISE UN BOL TIBÉTAIN POUR APPELER LES ENFANTS AU RASSEMBLEMENT.

LORSQU'ILS ENTENDENT CE SIGNAL, ILS SAVENT QU'ILS DOIVENT INTERROMPRE LEUR ACTIVITÉ ET REJOINDRE LE POINT DE RASSEMBLEMENT.

LE BOL TIBÉTAIN EST UTILISÉ CHAQUE FOIS QUE J'AI BESOIN DE RÉUNIR LE GROUPE, QUELLE QU'EN SOIT LA RAISON.

UNE FOIS LES ENFANTS RASSEMBLÉS, JE PROCÈDE SYSTÉMATIQUEMENT À LEUR COMPTAGE.

LE POINT DE RASSEMBLEMENT EST PRÉSENTÉ AUX ENFANTS ET UTILISÉ LORSQU'UNE SITUATION NÉCESSITE DE RÉUNIR RAPIDEMENT LE GROUPE.

SI UN ENFANT NE REJOINT PAS LE GROUPE, JE COMMENCE PAR L'APPELER. JE RASSEMBLE LES AUTRES ENFANTS, VÉRIFIE LEUR NOMBRE, PUIS NOUS PARTONS ENSEMBLE À SA RECHERCHE, SANS LAISSER LE GROUPE SANS SURVEILLANCE.

SI L'ENFANT RESTE INTROUVABLE OU SI LA SITUATION PRÉSENTE UN DANGER IMMÉDIAT, J'ALERTE LES SECOURS.

12. APPRENDRE À APPRÉHENDER LE RISQUE

COURIR SUR UN TERRAIN IRRÉGULIER, GRIMPER, UTILISER UN OUTIL, MARCHER DANS LA BOUE OU DÉCOUVRIR UN MILIEU NATUREL COMPORTENT UNE PART DE RISQUE.

JE NE SOUHAITE PAS SUPPRIMER SYSTÉMATIQUEMENT CES SITUATIONS.

JE SOUHAITE PERMETTRE AUX ENFANTS D'APPRENDRE PROGRESSIVEMENT À IDENTIFIER UN DANGER, CONNAÎTRE LEURS CAPACITÉS, RÉFLÉCHIR AVANT D'AGIR, DEMANDER DE L'AIDE ET PRENDRE EN COMPTE LES AUTRES.

JE DISTINGUE LE RISQUE QUI PARTICIPE À L'APPRENTISSAGE D'UN DANGER QUE L'ENFANT NE PEUT RAISONNABLEMENT PAS IDENTIFIER OU MAÎTRISER.

DANS CE SECOND CAS, MON RÔLE EST D'INTERVENIR ET DE METTRE EN PLACE LES MESURES NÉCESSAIRES.

LES MOTS-CODES

J'UTILISE AVEC LES ENFANTS PLUSIEURS MOTS-CODES FACILES À MÉMORISER.

LES MOTS « VENT » ET « TEMPÊTE » INDIQUENT AUX ENFANTS QU'ILS DOIVENT S'ÉLOIGNER DES ARBRES ET REJOINDRE UN ESPACE SÉCURISÉ.

LE MOT « CACAHUÈTE » EST UTILISÉ LORS DE LA TRAVERSÉE DE LA ROUTE.

LE SON DU BOL TIBÉTAIN INDIQUE QU'ILS DOIVENT REJOINDRE LE POINT DE RASSEMBLEMENT.

CES SIGNAUX CONSTITUENT DES REPÈRES COMMUNS. JE PRENDS LE TEMPS D'EN EXPLIQUER LE SENS ET DE VÉRIFIER QUE LES ENFANTS CONNAISSENT LES COMPORTEMENTS ATTENDUS.

ILS COMPLÈTENT LES CONSIGNES ET MA VIGILANCE, SANS LES REMPLACER.

13. LES MILIEUX AQUATIQUES

LA PRÉSENCE DE LA MARE ET DE LA RIVIÈRE OFFRE DES POSSIBILITÉS DE DÉCOUVERTE DE LA BIODIVERSITÉ.

CES MILIEUX PERMETTENT D'OBSERVER LES ÊTRES VIVANTS, DE DÉCOUVRIR LES RELATIONS ENTRE LES ESPÈCES ET DE SENSIBILISER LES ENFANTS À LA FRAGILITÉ DES MILIEUX AQUATIQUES.

L'APPROCHE DE CES ESPACES EST ORGANISÉE DANS LE CADRE D'ACTIVITÉS DIRECTEMENT ENCADRÉES.

JE PRENDS EN COMPTE LES CONDITIONS MÉTÉOROLOGIQUES, LE NIVEAU DE L'EAU, L'ÉTAT DES BERGES ET LES CAPACITÉS DU GROUPE.

LES ENFANTS NE SONT PAS AUTORISÉS À REJOINDRE SEULS LA RIVIÈRE.

JE RAPPELLE CETTE INTERDICTION ET VEILLE À ORGANISER LES ACTIVITÉS DANS DES ESPACES OÙ L'ACCÈS NON ACCOMPAGNÉ À L'EAU PEUT ÊTRE EMPÊCHÉ.

AUCUNE ACTIVITÉ DE BAIGNADE N'EST PRÉVUE DANS LE FONCTIONNEMENT HABITUEL DU CLUB.

14. L'UTILISATION DES OUTILS

LES OUTILS PERMETTENT AUX ENFANTS DE DÉCOUVRIR DES GESTES TECHNIQUES, DE DÉVELOPPER LEUR MOTRICITÉ, LEUR CONCENTRATION ET LEUR AUTONOMIE.

LEUR UTILISATION FAIT L'OBJET D'UN APPRENTISSAGE PROGRESSIF.

LE PERMIS COUTEAU

JE PROPOSE UN APPRENTISSAGE DE L'UTILISATION DU COUTEAU APPELÉ « PERMIS COUTEAU ».

J'UTILISE DES COUTEAUX DE TYPE OPINEL À BOUT ROND, ÉQUIPÉS D'UNE VIROLE DE SÉCURITÉ.

JE COMMENCE PAR PRÉSENTER LES DIFFÉRENTES PARTIES DU COUTEAU ET SON FONCTIONNEMENT.

J'EXPLIQUE COMMENT OUVRIR LA LAME, UTILISER LA VIROLE DE SÉCURITÉ ET POURQUOI IL EST NÉCESSAIRE DE SÉCURISER LE COUTEAU AVANT DE L'UTILISER.

JE RAPPELLE QU'UN COUTEAU À BOUT ROND RESTE TRANCHANT.

VÉRIFIER SON ESPACE
AVANT DE PRENDRE LE COUTEAU, L'ENFANT VÉRIFIE QU'IL DISPOSE DE SUFFISAMMENT DE PLACE.

SANS COUTEAU DANS LES MAINS, IL TEND LES BRAS ET TOURNE DOUCEMENT SUR LUI-MÊME.

SI UNE PERSONNE SE TROUVE TROP PRÈS, IL CHANGE DE PLACE ET RECOMMENCE LA VÉRIFICATION.

S'INSTALLER
L'ENFANT S'ASSOIT EN TAILLEUR.

IL CHOISIT UN MORCEAU DE BOIS SOLIDE ET SUFFISAMMENT LONG POUR ÊTRE TENU CORRECTEMENT.

JE LUI MONTRE COMMENT ADOPTER UNE POSITION STABLE, SANS POSER LE BOIS SUR SA CUISSE.

LES MAINS ET LE CORPS RESTENT HORS DE LA TRAJECTOIRE DE LA LAME.

UTILISER LE COUTEAU
JE MONTRE À L'ENFANT COMMENT RÉALISER UN GESTE DE COUPE DIRIGÉ VERS L'EXTÉRIEUR, À L'OPPOSÉ DE SON CORPS ET DES AUTRES PERSONNES.

JE RESTE ATTENTIVE À LA POSITION DES MAINS, AU MAINTIEN DU BOIS ET À L'ENVIRONNEMENT IMMÉDIAT.

PLUSIEURS ENFANTS PEUVENT PARTICIPER À CET APPRENTISSAGE EN PETIT GROUPE, DANS LA LIMITE DE CE QUE JE PEUX SURVEILLER DIRECTEMENT.

LES ENFANTS QUI N'UTILISENT PAS DE COUTEAU RESTENT DANS UN ESPACE DISTINCT, SOUS MA SURVEILLANCE.

ARRÊTER ET RANGER
AVANT DE SE LEVER OU DE SE DÉPLACER, L'ENFANT DOIT ARRÊTER SON ACTIVITÉ, REFERMER SON COUTEAU ET SÉCURISER LA VIROLE SELON LE MODÈLE UTILISÉ.

IL DÉPOSE ENSUITE L'OUTIL DANS LA BOÎTE PRÉVUE À CET EFFET.

JE VÉRIFIE LE RANGEMENT DES COUTEAUX.

VALIDATION DU PERMIS
L'OBJECTIF DU PERMIS COUTEAU EST DE VÉRIFIER QUE L'ENFANT COMPREND ET APPLIQUE LES RÈGLES DE SÉCURITÉ.

JE NE CONSIDÈRE PAS QUE LA SIMPLE PARTICIPATION À UNE SÉANCE SUFFIT À AUTORISER UN USAGE AUTONOME.

J'AI MIS EN PLACE UN VÉRITABLE PERMIS COUTEAU, DOTÉ D'UN CAPITAL INITIAL DE 10 POINTS.

CE PERMIS EST SIGNÉ PAR L'ENFANT ET SES RESPONSABLES LÉGAUX. IL PERMET DE FORMALISER L'ENGAGEMENT DE CHACUN À RESPECTER LES RÈGLES DE SÉCURITÉ LIÉES À L'UTILISATION DU COUTEAU.

LORSQU'UN ENFANT NE RESPECTE PAS UNE CONSIGNE DE SÉCURITÉ, DES POINTS SONT RETIRÉS DE SON PERMIS. JE PRENDS LE TEMPS DE LUI EXPLIQUER LA RÈGLE QUI N'A PAS ÉTÉ RESPECTÉE ET LE DANGER ASSOCIÉ.

LORSQUE SON CAPITAL ATTEINT ZÉRO POINT, L'ENFANT N'EST PLUS AUTORISÉ À UTILISER LE COUTEAU.

POUR RETROUVER CETTE AUTORISATION, IL DOIT REPASSER SON PERMIS ET MONTRER QU'IL CONNAÎT ET RESPECTE LES CONSIGNES DE SÉCURITÉ.

CE SYSTÈME PERMET AUX ENFANTS DE COMPRENDRE QUE L'UTILISATION D'UN OUTIL IMPLIQUE DES RESPONSABILITÉS. MON OBJECTIF N'EST PAS DE PUNIR, MAIS DE LES ACCOMPAGNER VERS UNE UTILISATION RÉFLÉCHIE ET SÉCURISÉE.

LE PERMIS NE REMPLACE PAS MA SURVEILLANCE. JE PEUX INTERROMPRE IMMÉDIATEMENT L'UTILISATION D'UN COUTEAU LORSQU'UNE SITUATION PRÉSENTE UN DANGER, MÊME SI L'ENFANT POSSÈDE ENCORE DES POINTS.

15. LA MÉTÉO ET LES SAISONS

LE CLUB FONCTIONNE PRINCIPALEMENT EN EXTÉRIEUR, AU FIL DES SAISONS.

JE CONSIDÈRE QUE DÉCOUVRIR LA PLUIE, LE FROID, LE VENT MODÉRÉ OU LES CHANGEMENTS DU PAYSAGE FAIT PARTIE DE L'EXPÉRIENCE DE NATURE, LORSQUE LES CONDITIONS RESTENT ADAPTÉES À L'ACCUEIL DES ENFANTS.

J'ADAPTE LES ACTIVITÉS À LA TEMPÉRATURE, À L'ÉTAT DU TERRAIN, AUX VÊTEMENTS DES ENFANTS ET AUX CONDITIONS MÉTÉOROLOGIQUES.

JE RESTE PARTICULIÈREMENT ATTENTIVE AUX RISQUES LIÉS AUX ARBRES ET AUX CHUTES DE BRANCHES.

LORSQU'UNE ALERTE MÉTÉO EST ANNONCÉE, JE REPORTE OU ANNULE LA SÉANCE.

BRINDIBULLE PEUT PROPOSER UN REPORT SUR UN AUTRE CRÉNEAU, NOTAMMENT LE SAMEDI MATIN.

LE REPORT EST COMMUNIQUÉ AUX FAMILLES À L'AVANCE. LA PARTICIPATION AU CRÉNEAU DE REMPLACEMENT RESTE FACULTATIVE POUR LES FAMILLES. UNE SÉANCE REPORTÉE NE DONNE PAS LIEU À UN SECOND REPORT INDIVIDUEL EN CAS D'INDISPONIBILITÉ DE LA FAMILLE.

16. HYGIÈNE ET TOILETTES

LE SITE DE LA FORGE DISPOSE DE TOILETTES SÈCHES.

J'EXPLIQUE LEUR FONCTIONNEMENT AUX ENFANTS ET LES ACCOMPAGNE DANS L'APPRENTISSAGE DE LEUR UTILISATION SELON LEURS BESOINS.

JE VEILLE AU RESPECT DE L'INTIMITÉ DE CHACUN ET À L'ACCÈS À DES CONDITIONS D'HYGIÈNE ADAPTÉES.

LE LAVAGE DES MAINS EST INTÉGRÉ AU FONCTIONNEMENT DE LA SÉANCE, NOTAMMENT APRÈS LE PASSAGE AUX TOILETTES, AVANT DE MANGER ET APRÈS CERTAINES MANIPULATIONS.

JE RESTE ATTENTIVE À LA PROPRETÉ DU MATÉRIEL ET DES ESPACES UTILISÉS.

L'ORGANISATION DE L'HYGIÈNE TIENT COMPTE DU FONCTIONNEMENT PRINCIPALEMENT EN EXTÉRIEUR ET DE L'ÂGE DES ENFANTS.

17. SANTÉ ET BESOINS PARTICULIERS

LES INFORMATIONS UTILES À L'ACCUEIL DE CHAQUE ENFANT SONT RECUEILLIES AUPRÈS DES FAMILLES LORS DE L'INSCRIPTION.

JE PRENDS CONNAISSANCE DES ÉLÉMENTS NÉCESSAIRES À SA SÉCURITÉ ET À SON BIEN-ÊTRE : ALLERGIES, PROBLÈMES DE SANTÉ, BESOINS PARTICULIERS ET ÉVENTUELLES CONSIGNES SPÉCIFIQUES.

LES ÉCHANGES AVEC LES RESPONSABLES LÉGAUX ME PERMETTENT D'ADAPTER L'ACCUEIL LORSQUE CELA EST POSSIBLE.

JE RESPECTE LA CONFIDENTIALITÉ DES INFORMATIONS PERSONNELLES ET MÉDICALES.

LES SITUATIONS NÉCESSITANT UN PROTOCOLE PARTICULIER FONT L'OBJET D'UNE ORGANISATION ADAPTÉE AVEC LA FAMILLE ET, LORSQUE CELA EST NÉCESSAIRE, AVEC LES PROFESSIONNELS CONCERNÉS.

JE VEILLE ÉGALEMENT À RESPECTER LES BESOINS DE REPOS, D'HYDRATATION, DE RÉCONFORT ET DE TEMPS CALME.

18. GESTION DES ACCIDENTS ET SITUATIONS D'URGENCE

MATÉRIEL ET MOYENS D'ALERTE

JE GARDE TOUJOURS MON TÉLÉPHONE PORTABLE SUR MOI PENDANT LES SÉANCES ET LES DÉPLACEMENTS.

LE RÉSEAU TÉLÉPHONIQUE EST GÉNÉRALEMENT SATISFAISANT DANS LE CHAMP OÙ SE DÉROULENT LES ACTIVITÉS, MÊME SI QUELQUES ENDROITS DU TERRAIN CAPTENT MOINS BIEN.

JE CONSERVE MA TROUSSE DE PREMIERS SECOURS DANS MON SAC À DOS, QUE JE GARDE À PROXIMITÉ.

EN CAS DE BLESSURE LÉGÈRE

LORSQU'UN ENFANT SE BLESSE LÉGÈREMENT, J'ÉVALUE LA SITUATION ET LUI APPORTE LES PREMIERS SOINS ADAPTÉS.

JE PEUX CONFIER DE PETITES MISSIONS AUX AUTRES ENFANTS, SELON LES BESOINS DU MOMENT : APPORTER MON SAC À DOS, CHERCHER LA GOURDE OU LE DOUDOU DE LEUR CAMARADE, OU LE RASSURER.

CES MISSIONS PERMETTENT DE DÉVELOPPER L'ENTRAIDE ET LA SOLIDARITÉ.

JE VEILLE À CE QU'ELLES NE METTENT AUCUN ENFANT EN DANGER ET JE CONSERVE LA RESPONSABILITÉ DES SOINS ET DE LA SURVEILLANCE.

EN CAS D'ACCIDENT GRAVE

EN CAS D'ACCIDENT GRAVE, JE SÉCURISE LA SITUATION, JE RASSEMBLE LES AUTRES ENFANTS DANS UN ESPACE ADAPTÉ ET J'ALERTE IMMÉDIATEMENT LES SECOURS.

JE LEUR INDIQUE NOTRE LOCALISATION ET JE SUIS LEURS CONSIGNES.

JE VEILLE À MAINTENIR LES AUTRES ENFANTS REGROUPÉS ET JE LEUR EXPLIQUE CALMEMENT LA SITUATION AVEC DES MOTS ADAPTÉS À LEUR ÂGE.

ACCÈS DES SECOURS

JE CONNAIS LES DIFFÉRENTS ESPACES DE LA FORGE ET PEUX INDIQUER AUX SECOURS OÙ SE TROUVE LE GROUPE.
LES POMPIERS SONT SITUÉS À PROXIMITÉ DU SITE.

PAR TEMPS SEC, LEURS VÉHICULES PEUVENT ACCÉDER À L'ENSEMBLE DU TERRAIN. LORSQUE LE SOL EST HUMIDE, LES POSSIBILITÉS D'ACCÈS PEUVENT ÊTRE PLUS LIMITÉES.

JE COMMUNIQUE AUX SECOURS LES INFORMATIONS NÉCESSAIRES POUR FACILITER LEUR INTERVENTION.

AIDE D'UN ADULTE DE PROXIMITÉ

RÉGIS MASSONNAUX RÉSIDE À LA FORGE.

NOUS AVONS DÉJÀ ÉCHANGÉ SUR SON RÔLE DE PERSONNE-RELAIS ET IL A ACCEPTÉ DE POUVOIR VENIR M'AIDER EN CAS D'URGENCE.

JE PEUX LE CONTACTER PAR TÉLÉPHONE LORSQUE J'AI BESOIN D'UN SOUTIEN SUPPLÉMENTAIRE.

D'AUTRES LOCATAIRES PRÉSENTS À LA FORGE PEUVENT ÉGALEMENT APPORTER UNE AIDE PONCTUELLE.

CETTE AIDE NE REMPLACE PAS L'APPEL AUX SECOURS ET NE CONSTITUE PAS UN DISPOSITIF GARANTI DE REMPLACEMENT DE L'ENCADREMENT.

19. SI JE SUIS MOI-MÊME VICTIME D'UN ACCIDENT

J'ASSURE SEULE L'ENCADREMENT PÉDAGOGIQUE DES ENFANTS, MAIS JE NE SUIS JAMAIS SEULE SUR LE SITE DE LA FORGE. D'AUTRES PERSONNES SONT TOUJOURS PRÉSENTES SUR LES LIEUX.

J'AI NOTAMMENT IDENTIFIÉ RÉGIS MASSONNAUX, QUI RÉSIDE DIRECTEMENT À LA FORGE ET QUI A ACCEPTÉ D'ÊTRE UNE PERSONNE-RELAIS EN CAS DE BESOIN.

RÉGIS EST TRÈS RÉGULIÈREMENT PRÉSENT LES MERCREDIS, PENDANT LES HORAIRES DES SÉANCES DU MATIN ET DE L'APRÈS-MIDI.

EN CAS D'ABSENCE EXCEPTIONNELLE DE RÉGIS, D'AUTRES LOCATAIRES SONT PRÉSENTS SUR LE SITE ET PEUVENT ÊTRE SOLLICITÉS POUR APPORTER UNE AIDE PONCTUELLE.

CETTE PRÉSENCE HUMAINE PERMANENTE À LA FORGE CONSTITUE UN APPUI SUPPLÉMENTAIRE DANS L'ORGANISATION DE L'ACCUEIL.

POUR PRÉPARER LES ENFANTS À IDENTIFIER LES PERSONNES POUVANT LEUR VENIR EN AIDE, JE PRÉVOIS UNE RENCONTRE COLLECTIVE AVEC RÉGIS EN DÉBUT D'ANNÉE ET L'AFFICHAGE DE SA PHOTOGRAPHIE DANS LA CABANE.

J'INTÈGRE ÉGALEMENT AU PROGRAMME PÉDAGOGIQUE DES JEUX ET DES MISES EN SITUATION AUTOUR DE LA SÉCURITÉ, DE L'IDENTIFICATION DES ADULTES DE CONFIANCE ET DE L'APPEL AUX SECOURS.

CES ACTIVITÉS PERMETTENT AUX ENFANTS D'APPRENDRE À RESTER REGROUPÉS, À DEMANDER DE L'AIDE ET À CONNAÎTRE LE NUMÉRO D'URGENCE 112.

EN CAS D'INCAPACITÉ DE MA PART À INTERVENIR, LES ENFANTS DISPOSENT AINSI DE REPÈRES POUR DEMANDER RAPIDEMENT DE L'AIDE.

LA PRÉSENCE DES HABITANTS DE LA FORGE CONSTITUE UN SOUTIEN DE PROXIMITÉ. ELLE NE REMPLACE PAS L'INTERVENTION DES SERVICES DE SECOURS, QUE L'ON CONTACTE AU 112 EN CAS D'URGENCE.

20. PARTENARIAT AVEC LE CENTRE SOCIAL ALCD

LE CLUB CPN LES LUTINS DES BOIS A ÉTÉ CRÉÉ EN 2021 AU SEIN DU CENTRE SOCIAL ALCD.

MÊME SI LE CLUB EST DÉSORMAIS PORTÉ DIRECTEMENT PAR BRINDIBULLE, UN PARTENARIAT AVEC LE CENTRE SOCIAL EST MAINTENU AFIN DE FACILITER L'ORGANISATION DES MERCREDIS POUR LES FAMILLES.

LES ENFANTS PEUVENT PARTICIPER À UNE DEMI-JOURNÉE AU CLUB NATURE ET ÊTRE ACCUEILLIS À L'ALCD PENDANT L'AUTRE DEMI-JOURNÉE.

DEUX ORGANISATIONS SONT POSSIBLES :

- CLUB NATURE LE MATIN ET ALCD L'APRÈS-MIDI.
- ALCD LE MATIN ET CLUB NATURE L'APRÈS-MIDI.

L'ALCD PEUT ACCUEILLIR L'ENFANT PENDANT LA PAUSE MÉRIDIENNE UNIQUEMENT S'IL EST INSCRIT AUPRÈS DU CENTRE SOCIAL POUR AU MOINS UNE DEMI-JOURNÉE. UNE INSCRIPTION UNIQUEMENT POUR LE REPAS OU LE TEMPS MÉRIDIEN N'EST PAS POSSIBLE.

BRINDIBULLE N'ASSURE PAS L'ACCUEIL DES ENFANTS PENDANT LA PAUSE MÉRIDIENNE.

J'ASSURE TOUTEFOIS, SOUS LA RESPONSABILITÉ DE BRINDIBULLE, LES TRANSFERTS À PIED ENTRE LA FORGE ET L'ALCD POUR LES ENFANTS CONCERNÉS.

LES FAMILLES INDIQUENT, POUR CHAQUE MERCREDI RÉSERVÉ, LES SÉANCES NATURE SOUHAITÉES ET LES ÉVENTUELS TRANSFERTS NÉCESSAIRES.

LES TRANSFERTS SONT RÉALISÉS AVEC L'ACCORD ÉCRIT DES RESPONSABLES LÉGAUX ET SELON L'ORGANISATION CONVENUE AVEC L'ALCD.

LA PRISE EN CHARGE PAR BRINDIBULLE COMMENCE LORSQUE L'ENFANT M'EST EFFECTIVEMENT CONFIÉ ET PREND FIN LORSQU'IL EST REMIS À LA PERSONNE RESPONSABLE DE SON ACCUEIL DANS L'AUTRE STRUCTURE.

UNE CONVENTION ENTRE BRINDIBULLE ET L'ALCD PRÉCISE LES MODALITÉS PRATIQUES DE CE PARTENARIAT : HORAIRES DES TRANSFERTS, REMISE DES ENFANTS, GESTION DES ABSENCES ET DES RETARDS, ASSURANCES ET RESPONSABILITÉS DE CHACUN.

21. ARRIVÉE ET DÉPART DES ENFANTS

L'ACCUEIL DES FAMILLES S'EFFECTUE DIRECTEMENT SUR LE SITE DE LA FORGE.

LES ENFANTS PARTICIPANT AU CLUB NATURE LE MATIN SONT ACCUEILLIS À PARTIR DE 9 H.

EN FIN D'APRÈS-MIDI, LES ENFANTS SONT RÉCUPÉRÉS À LA FORGE À 16 H 30.

POUR LES ENFANTS INSCRITS À LA FOIS AU CLUB NATURE ET À L'ALCD, LES TRANSFERTS PENDANT LE TEMPS MÉRIDIEN SONT ORGANISÉS SELON LES RÉSERVATIONS VALIDÉES ET LES AUTORISATIONS PARENTALES.

LORSQU'UN ENFANT DOIT REJOINDRE L'ALCD, JE LE REMETS DIRECTEMENT À UN PROFESSIONNEL DU CENTRE SOCIAL.

LORSQU'UN ENFANT ARRIVE DE L'ALCD, JE LE PRENDS EN CHARGE AUPRÈS D'UN PROFESSIONNEL DU CENTRE SOCIAL AVANT DE L'ACCOMPAGNER À LA FORGE.

JE VÉRIFIE LES PRÉSENCES ET LES ENFANTS CONCERNÉS AVANT CHAQUE TRANSFERT.

TOUTE ABSENCE, TOUT RETARD OU TOUTE MODIFICATION D'ORGANISATION DOIT ÊTRE SIGNALÉ AFIN DE GARANTIR UNE PRISE EN CHARGE CLAIRE ET SÉCURISÉE DE CHAQUE ENFANT.

22. RELATION AVEC LES FAMILLES ET COMMUNICATION

LES FAMILLES OCCUPENT UNE PLACE IMPORTANTE DANS LE FONCTIONNEMENT DU CLUB.

JE SOUHAITE MAINTENIR UNE RELATION BASÉE SUR L'ÉCHANGE, LA CONFIANCE ET UNE COMMUNICATION SIMPLE ET RÉGULIÈRE.

LES ÉCHANGES AU MOMENT DE L'ACCUEIL ET DU DÉPART PERMETTENT DE TRANSMETTRE LES INFORMATIONS IMPORTANTES CONCERNANT L'ENFANT OU LE DÉROULEMENT DE LA SÉANCE.

LES PARENTS PENDANT LES SÉANCES

LES PARENTS SONT LES BIENVENUS PENDANT LES SÉANCES S'ILS SOUHAITENT PARTAGER UN MOMENT AVEC LEUR ENFANT, DÉCOUVRIR LE FONCTIONNEMENT DU CLUB, PARTICIPER PONCTUELLEMENT À UNE ACTIVITÉ OU PARTAGER UN SAVOIR-FAIRE.

LEUR PRÉSENCE PERMET ÉGALEMENT DE CRÉER DU LIEN ENTRE LES FAMILLES ET LE CLUB.

ELLE SE FAIT DANS LE RESPECT DU FONCTIONNEMENT DU GROUPE, DES RÈGLES DE SÉCURITÉ, DE LA PLACE DES AUTRES ENFANTS ET DE LEUR AUTONOMIE.

LE PARENT PRÉSENT N'A PAS VOCATION À REMPLACER L'ENCADRANTE NI À ASSURER LA RESPONSABILITÉ DU GROUPE.

LE GROUPE WHATSAPP

UN GROUPE WHATSAPP AVEC LES FAMILLES EXISTE AFIN DE FACILITER LES ÉCHANGES ET DE RENDRE LA COMMUNICATION PLUS FLUIDE.

IL PERMET NOTAMMENT DE TRANSMETTRE RAPIDEMENT LES INFORMATIONS PRATIQUES CONCERNANT LES SÉANCES, LES ÉVENTUELLES MODIFICATIONS D'HORAIRES, LES INFORMATIONS LIÉES À LA MÉTÉO, LES CHANGEMENTS OU ANNULATIONS, LES RAPPELS CONCERNANT LES VÊTEMENTS OU LE MATÉRIEL À PRÉVOIR ET CERTAINES NOUVELLES DES PROJETS DU CLUB.

LE GROUPE PERMET ÉGALEMENT AUX FAMILLES DE POSER DES QUESTIONS ET D'ÉCHANGER PLUS FACILEMENT AVEC MOI.

LES INFORMATIONS PERSONNELLES CONCERNANT UN ENFANT, NOTAMMENT CELLES LIÉES À SA SANTÉ OU À UNE SITUATION PARTICULIÈRE, SONT ÉCHANGÉES DIRECTEMENT AVEC SA FAMILLE ET NON SUR LE GROUPE COLLECTIF.

LORSQUE DES PHOTOGRAPHIES SONT PARTAGÉES, ELLES LE SONT DANS LE RESPECT DES AUTORISATIONS DONNÉES PAR LES RESPONSABLES LÉGAUX ET DU SOUHAIT DE L'ENFANT.

LA PARTICIPATION AU GROUPE WHATSAPP N'EST PAS OBLIGATOIRE.

LES INFORMATIONS IMPORTANTES PEUVENT ÉGALEMENT ÊTRE TRANSMISES INDIVIDUELLEMENT AUX FAMILLES.

23. L'ÉQUIPEMENT DES ENFANTS

LE FONCTIONNEMENT PRINCIPALEMENT EN EXTÉRIEUR NÉCESSITE DES VÊTEMENTS ADAPTÉS AUX CONDITIONS MÉTÉOROLOGIQUES.

LES FAMILLES SONT INFORMÉES QUE LES VÊTEMENTS DES ENFANTS POURRONT ÊTRE SALIS OU MOUILLÉS.

L'ÉQUIPEMENT DOIT PERMETTRE À L'ENFANT DE PROFITER DE L'EXTÉRIEUR SANS LIMITER SES EXPÉRIENCES PAR PEUR DE SE SALIR.

CHAQUE ENFANT DOIT DISPOSER DE :

- VÊTEMENTS ADAPTÉS À LA TEMPÉRATURE ET POUVANT ÊTRE SALIS.
- CHAUSSURES OU BOTTES ADAPTÉES AU TERRAIN.
- VÊTEMENT IMPERMÉABLE.
- CASQUETTE OU BONNET SELON LA SAISON.
- GOURDE.
- TENUE DE RECHANGE COMPLÈTE.

JE PEUX RAPPELER AUX FAMILLES LES BESOINS PARTICULIERS LIÉS À UNE ACTIVITÉ OU AUX CONDITIONS MÉTÉOROLOGIQUES.

24. ÉVALUATION DU PROJET PÉDAGOGIQUE

LE PROJET PÉDAGOGIQUE N'EST PAS FIGÉ.

IL ÉVOLUE AU COURS DE L'ANNÉE EN FONCTION DES ENFANTS, DE LEURS BESOINS, DES EXPÉRIENCES VÉCUES ET DES DIFFICULTÉS RENCONTRÉES.

L'ÉVALUATION REPOSE NOTAMMENT SUR :

- MES OBSERVATIONS PENDANT LES SÉANCES.
- LES ÉCHANGES AVEC LES ENFANTS.
- LES ÉCHANGES AVEC LES FAMILLES.
- L'ÉVOLUTION DE L'AUTONOMIE ET DE LA PRISE D'INITIATIVE.
- LA PARTICIPATION À LA VIE DU GROUPE.
- LA CURIOSITÉ ENVERS LA NATURE ET LA BIODIVERSITÉ.
- LA CAPACITÉ À RESPECTER PROGRESSIVEMENT LES LIMITES ET LES RÈGLES.
- LES PROJETS NÉS DES PROPOSITIONS DES ENFANTS.
- LES INCIDENTS, LES DIFFICULTÉS RENCONTRÉES ET LES AJUSTEMENTS NÉCESSAIRES AU FONCTIONNEMENT DE L'ACCUEIL.

J'OBSERVE ÉGALEMENT SI LES CONSIGNES DE SÉCURITÉ SONT RÉELLEMENT COMPRISES ET APPLIQUÉES, ET SI L'ORGANISATION CHOISIE ME PERMET DE MAINTENIR UNE SURVEILLANCE ADAPTÉE.
L'OBJECTIF N'EST PAS D'ÉVALUER LES ENFANTS COMME DANS UN CADRE SCOLAIRE, MAIS DE VÉRIFIER SI LE FONCTIONNEMENT RÉEL DU CLUB PERMET D'ATTEINDRE LES OBJECTIFS DÉFINIS DANS LE PROJET ÉDUCATIF ET D'ADAPTER MES PRATIQUES LORSQUE CELA EST NÉCESSAIRE.